

## Un  crivain palestinien d tenu sans inculpation par Israel

### Description

Ahmad Qatamesh est d tenu parce qu'il constituerait un risque   non sp cifi  pour la s curit 



Ahmad Qatamesh est d tenu par israel depuis pr s de quatre semaines.

Les autorit s isra liennes doivent lib rer ou inculper un  crivain et universitaire palestinien d tenu depuis pr s de trois semaines en Cisjordanie, a d clar  Amnesty International mardi 10 mai.

L'Agence isra lienne de s curit  (AIS) dit vouloir maintenir Ahmad Qatamesh en d tention   la suite d'all gations indiquant qu'il est li  avec le Front populaire de lib ration de la Palestine (FPLP), ce qu'il nie.

  Nous craignons qu'Ahmad Qatamesh ne soit derri re les barreaux pour le simple fait d'avoir exprim  pacifiquement ses opinions politiques, a indiqu  Philip Luther, directeur adjoint du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

  Si tel  tait le cas, Amnesty International le consid rerait comme un prisonnier d'opinion et demanderait sa lib ration imm diate et inconditionnelle.  

Les forces de s curit  isra liennes ont effectu  une descente au domicile d'Ahmad Qatamesh,   Ramallah, le 21 avril vers 1 heure du matin. Ne l'y trouvant pas, ils se sont rendus chez son fr re, non loin de l  , o  ils l'ont arr t . Il a  t  interrog  pendant 10 minutes apr s son arrestation, seul moment o  on lui a pos  des questions sur les all gations le concernant.

Dans les ann es 1990, Ahmad Qatamesh est devenu l un des d tenus administratifs d'Isra l rest s le plus longtemps incarc r s sous ce statut. Il a  t  arr t  par les Forces de d fense d'Isra l (FDI) en 1992 et aurait  t  tortur , puis il a  t  plac  en d tention administrative plus d'un an apr s. Malgr  le manque de preuves pr sentes contre lui, ses ordonnances de d tention ont  t  continuellement renouvel es jusqu'  en 1998, ann e o  il a  t  rel ch    la suite d'une campagne internationale soutenue en faveur de sa lib ration.

---

Ahmad Qatamesh est connu pour sa publication autobiographique intitulée « Je ne porterai pas ton tarbouche [fez] », dans laquelle il raconte cette période passée en détention.

Douze jours après sa dernière arrestation, il s'est vu remettre une ordonnance de détention administrative d'une durée de six mois, après qu'un juge militaire a rejeté une requête de l'AIIS en faveur d'une seconde prolongation de sa détention en vue de l'interroger.

Ce document semblait avoir été produit pour une autre personne – un détenu soupçonné de faire partie du Hamas dont le nom avait été recouvert de liquide correcteur et remplacé par celui d'Ahmad Qatamesh.

« L'utilisation de l'ordonnance de détention de quelqu'un d'autre pour renouveler en hâte la détention d'Ahmad Qatamesh semble être une caractéristique de l'attitude cavalière des forces de sécurité israéliennes vis-à-vis du respect de la légalité pour les détenus palestiniens », a souligné Philip Luther.

Le 8 mai, les autorités ont remplacé le document falsifié par une nouvelle ordonnance de détention administrative et ont présenté un juge militaire, qui décidera de rendre, d'annuler ou de confirmer la période de détention prévue.

L'ordonnance indique maintenant qu'Ahmad Qatamesh est détenu parce qu'il constitue une menace pour la sécurité (sans préciser laquelle), mais aucune preuve n'a été présentée.

Le juge a demandé à voir les preuves secrètes retenues contre lui, que l'AIIS doit lui soumettre lors d'une audience jeudi 12 mai. Cette audience se tiendra à huis clos, sans qu'Ahmad Qatamesh ni son avocat ne soit autorisés à être présents.

Les procédures de détention administrative d'Israël permettent de détenu indéfiniment des personnes sans inculpation ni procès.

Les autorités affirment que les détenus concernés constituent un « risque pour la sécurité » mais ne leur disent pas, ni leurs avocats, comment elles sont parvenues à cette conclusion, ce qui les empêche de pouvoir la contester efficacement.

« Les autorités israéliennes ont utilisé la détention administrative pour enfermer des centaines de Palestiniens arbitrairement pendant de longues périodes, a ajouté Philip Luther. Ahmad Qatamesh doit soit être libéré, soit être inculpé et disposer de la possibilité d'être entendu dans le cadre d'une audience publique. »

Le FPLP est un parti politique palestinien de gauche qui possède une branche armée. Bien qu'Ahmad Qatamesh ait soutenu politiquement et intellectuellement ce parti dans les années 1990, il affirme ne plus y être lié depuis 13 ans.

À la connaissance d'Amnesty International, il n'a jamais eu de relations avec la branche armée du FPLP ni prôné la violence.

**Pour en savoir plus :**

[Israël et territoires palestiniens occupés. Un Palestinien risque une détention illimitée. Ahmad Qatamesh](#) (action urgente, 6 mai 2011)

Source:

<http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/palestinian-writer-detained-without-charge-israeli-authorities-2011-05-10>

Voir aussi:

<http://www.actualitte.com/actualite/26023-ahmad-qatamesh-israel-arreter-incarcerer.htm>

**date création**

2011/05/27